



MAIRIE DE  
SAINT-OUEN-SUR-SEINE

Vendredi 15 janvier 2021

## COMMUNIQUÉ DE LA MUNICIPALITÉ

### ***À la suite des conclusions du diagnostic technique et de sécurité de la patinoire de Paul Chemetov.***

Le 7 octobre dernier, de graves problèmes d'infiltrations et de fuites d'eau ont été détectés au sein de la patinoire de Saint-Ouen menaçant d'atteindre les réseaux électriques et de potentiellement déclencher des incendies.

Face à ces dysfonctionnements majeurs qui mettaient la sécurité des usagers et de la population en cause, la municipalité avait prononcé la fermeture de la patinoire et commandé un diagnostic technique et de sécurité en urgence pour déterminer les origines de ces infiltrations (eaux pluviales ou eau de la patinoire), établir un diagnostic global du bâtiment et estimer les montants financiers nécessaires aux travaux.

Le diagnostic conduit par un Bureau d'Etudes et de Contrôle spécialisé vient de rendre ses conclusions définitives. L'essentiel des résultats du diagnostic ont fait apparaître les dysfonctionnements suivants :

#### 1/ Sur l'état du bâtiment :

- Les fuites ne sont pas uniquement le fait des eaux pluviales, mais sont également dues à un défaut d'entretien qui concerne la non-étanchéité de la fosse à glace ;
- La dalle support en béton est totalement infiltrée d'humidité ;
- Le système de production de glace n'est pas étanche ;
- Les verrières sont toutes en très mauvais état et menacent de s'effondrer à certains endroits ;
- Les entrées d'eaux sur les surfaces vitrées sont colmatées depuis plusieurs années par des solutions qui auraient dues être temporaires (bâches en plastique) ;
- Les systèmes de ventilation-extraction et de chauffage sont également défectueux ou à l'arrêt depuis plusieurs années ;
- Les vêtements et habillages métalliques sont tous dégradés.

#### 2/ Sur le coût de la réhabilitation :

- Pour protéger les usagers, sécuriser la population et les commerces situés sous la patinoire, nous sommes dans l'obligation de réaliser en urgence 250 000 euros de travaux. La Ville va les engager dans les meilleurs délais.
- Le coût total de réhabilitation de la patinoire, dans son état d'origine, s'élèverait selon les premières estimations à plus de 7 millions d'euros.

#### 3/ Sur le calendrier de réalisation :

La réalisation des travaux de réhabilitation entraînerait une fermeture de la patinoire supérieure à 2 ans.

Comme elle s'y était engagée, la municipalité a restituée ce diagnostic aux clubs sportifs usagers de l'équipement et au prestataire exploitant la patinoire. La Ville s'est engagée à accompagner les clubs dans les prochains mois (comme elle fait depuis le 7 octobre) pour la poursuite des activités et ainsi que les salariés du délégataire.

Les conclusions détaillées seront également prochainement partagées avec les Audoniennes et les Audoniens pour permettre, dans les prochains mois, avec l'ensemble des parties prenantes et à l'aune de ce diagnostic de prendre une décision éclairée et partagée sur l'avenir de la patinoire, dans l'intérêt des habitants.e.s.